

Hauts-de-France, Nord
Le Quesnoy
17 rue Théau

Maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005727
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2024, E 02, 557 ; 1897, E, 761 ; 1817, E, 639

Historique

Les plans anciens établis par l'armée à partir du XVI^e siècle montrent que la rue Théau est entièrement bâtie. Ils ne disent cependant rien de l'aspect des maisons, ni de leur emprise au sol. Les cadastres et états de sections de 1817 et 1897 apportent quelques informations sur la surface occupée par le bâti sur la parcelle ainsi que sur le propriétaire : un rentier en 1817 et le brasseur Dugimont en 1897 (voir dossier "Brasserie Maret, puis Dugimont-Longuépée, puis Lefevre-Dupire, actuellement immeuble à logements" - [IA59000171](#)). L'état de section de 1897 indique que la maison compte 16 portes et/ou fenêtres.

La superposition des cadastres montre que l'emprise au sol, pour la maison sur rue comme pour le bâtiment en fond de cour, n'a pas été modifiée entre 1817 et aujourd'hui.

Période(s) principale(s) : 1er quart 18e siècle (?)

Description

Description

La maison est bâtie à front de rue, alignée avec ses voisines.

Construite sur un soubassement en moellons de grès, la maison compte un étage carré et un niveau de comble. La façade est ordonnancée à travées, la porte étant située à gauche. On y accède par un petit degré en pierre bleue. Dans les trumeaux, la façade fait alterner lits de briques posées en appareil picard et lits de pierre de taille calcaire. Cette organisation, typique de l'Avesnois, porte le nom de "rouges barres". Dans les pleins de travée, les angles de la façade sont soulignés par une chaîne harpée en calcaire. L'élévation s'achève par une corniche sommitale moulurée qui soutient une toiture à longs pans débordante couverte en ardoise. Au centre de la toiture, une lucarne capucine vient souligner la symétrie de la façade.

À chaque niveau, la façade est traversée par un cordon lamier mouluré et par un autre cordon, également mouluré, qui couvre les baies. Ces derniers délimitent un plein de travée et un bandeau d'attique uniquement construits en brique. Ils sont décorés, dans l'axe de chaque baie, d'une pierre calcaire rapportée, décorée de motifs en demi-relief. Elles présentent deux types de décor. Celles du premier niveau et celle au centre du second niveau sont décorées de volutes entrelacées et affrontées. Celles surmontant les baies latérales du second niveau sont carrées ; les volutes simplifiées qui forment la bordure encadrent un tore dont le centre est nu. Peut-être devait-il recevoir une date.

Les baies sont couvertes par un arc segmentaire. L'encadrement des baies est en calcaire appareillé, avec un chambranle à cru délardé pour toutes les baies, hormis celle située à gauche au premier niveau. Pour cette dernière, l'arc est en grès appareillé et les sommiers débordent du cadre de la baie.

De grands fers d'ancrage très ornés viennent interrompre les cordons couronnant les baies : une tige dont l'extrémité est fleurdelysée porte deux grandes volutes inversées. À la base des des volutes, la tige porte une feuille recourbée.

Analyse

L'organisation en deux niveaux et trois travées est classique au Quesnoy, en particulier pour les maisons du XVIII^e siècle, ce qui n'est pas le cas de la façade dite à "rouge barre". Elle est en effet la seule à présenter cette particularité, même si la maison 7, rue George V (voir dossier [IA59005871](#)), avec son alternance de lits de brique et de pierre bleu se rattache à la même famille. Alors que cette apparence de façade est plutôt rurale et fréquente à partir du milieu du XVII^e siècle, la forme des fers d'ancrage, la présence des pierres décorées de motifs de volutes insérées dans la maçonnerie de brique, et sur la lucarne (souvent installée pour éclairer les combles au moment du remplacement des toitures à pignon par des toitures à longs pans) incitent à dater la maison du début du XVIII^e siècle.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, brique et pierre à assises alternées ; calcaire, maçonnerie ; grès, maçonnerie

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : rouge barre

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].

Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1^{ère} partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2^{ème} feuille (AD Nord ; P31-761).
AD Nord : P31-761

Illustrations



Maison dite à rouge barre : vue
de la façade sur la rue Théau.
Vue orientée nord-est/sud-ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900995NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine bâti du Quesnoy : caractéristiques architecturales du bâti vernaculaire (IA59005699)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Maison dite à rouge barre : vue de la façade sur la rue Théau. Vue orientée nord-est/sud-ouest.

IVR32_20235900995NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation